

CONSEIL D'ECOLE n°1
5 novembre 2015

Etaient présents :

Françoise Collon (directrice de l'école maternelle), Emmanuelle Faucher (directrice de l'école élémentaire), Sylvie Courtin, Karine Guillot, Marie Pérotteau (enseignantes) ;

Monsieur Bourgeois (DDEN) ;

Mesdames Poussard et Bernaudeau, monsieur Coutant (conseillers municipaux en charge des affaires scolaires) ;

Mesdames Haye Nadège et Dubin Nelly (représentantes titulaires des parents d'élèves de l'école maternelle), madame Martineau Stéphanie (représentante suppléante des parents d'élèves de l'école maternelle).

Mesdames Brin Laure, Siclet Virginie et Boutin Cécile (représentantes titulaires des parents d'élèves de l'école élémentaire), madame Fouquet Perrine (représentante suppléante des parents d'élèves de l'école élémentaire).

Ordre du jour :

- Rôle du Conseil d'école
- Résultat des élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école
- Effectifs des écoles et répartitions
- Règlement intérieur et Charte de la Laïcité
- Coopérative scolaire
- Rythmes scolaires
- Projets pour l'année 2015/2016
- Compte-rendus des exercices incendie et confinement
- Points divers

1. Rôle du Conseil d'école :

Le Conseil d'Ecole vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école.

Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants).

Il peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire (rythmes scolaires).

Les dates des prochains conseils d'école sont fixées aux jeudis 24 mars et 9 juin 2016.

2. Résultat des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école :

Suite aux élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école du 10 octobre dernier, ont été élues pour l'école maternelle :

- en qualité de titulaires : Dubin Nelly, Haye Nadège
- en qualité de suppléants : Martineau Stéphanie, Mornet Florence

Il y a eu 48 votants sur 76 électeurs inscrits (soit 63.16 % de participation).

Pour l'école élémentaire, ont été élues :

- en qualité de titulaires : Brin Laure, Siclet Virginie, Boutin Cécile
- en qualité de suppléants : Fouquet Perrine, Guignard Emeline, Pouzineau Florence

Il y a eu 71 votants sur 107 électeurs inscrits (soit 66 % de taux de participation).

3. Effectifs des élèves et répartition :

A l'école maternelle :

- Françoise Collon TPS-PS-MS : 20 élèves (1 TPS - 15 PS - 4 MS)
- Karine Guillot MS-GS : 20 élèves (6 MS - 14 GS)

soit un effectif global de 40 élèves (avec l'arrivée d'1 MS le 9 novembre)

Une inscription en TPS a été faite pour janvier 2016.

Interviennent également sur l'école mesdames Fatima Atba et Florence Tofan en qualité d'ATSEM ainsi qu'une Aide à la Vie Scolaire à mi-temps.

A l'école élémentaire :

- Marie Pérotteau CP-CE1 : 22 élèves (9 CP - 13 CE1)
- Sylvie Courtin CE2-CM1 : 24 élèves (16 CE2 - 8 CM1)
- Emmanuelle Faucher CM1-CM2 : 25 élèves (9 CM1 - 16 CM2)

Soit un effectif global de 71 élèves (dont un nouvel élève en CM2 depuis le 2 novembre).

Les intervenants RASED sur les écoles sont :

- Grégory Charles : maître E (difficultés dans les apprentissages)
- Olivier Geffard : psychologue scolaire

4. Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été reformulé pour rappeler les informations essentielles du fonctionnement de l'école et pour être accessible à tous les parents ainsi qu'aux élèves les plus grands.

Depuis cette année y est annexée la charte de la laïcité.

Le règlement intérieur et son annexe sont entérinés à l'unanimité.

5. Coopérative scolaire

Il est rappelé que les coopératives scolaires des deux écoles sont gérées et vérifiées par l'OCCE. Elles sont financées par :

- les contributions volontaires des parents d'élèves en début d'année (15 € pour un enfant, 28 € pour 2 enfants et 40 € pour 3 enfants) ;
- l'APE pour les projets ou les achats de jeux de cour ;
- des subventions municipales : 305 € à Noël pour chacune des deux écoles, 10 € par élève pour les transports et sorties.
- les actions menées par les écoles (notamment la vente des photos scolaires).

Les écoles disposent également de budgets spécifiques gérés en mairie :

- 500 € par an pour les manuels de l'école élémentaire,
- 3 € par élève pour l'achat de matériel sportif pour l'école élémentaire, 2 € par élève pour l'achat de matériel sportif pour l'école maternelle,
- 30 € par élève pour l'achat des fournitures scolaires.

6. Rythmes scolaires

Les horaires des écoles sont les suivants :

Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h et 13h45-16h15

Mercredi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h et 13h45-15h15

Les élèves sont accueillis le matin et l'après-midi 10 minutes avant l'entrée en classe.

A cela s'ajoute 1 heure par semaine d'APC (Activité Pédagogique Complémentaire), laquelle a pour but d'aider les élèves en difficulté ou de prendre de petits groupes dans le cadre de projets.

Sont également prévues 3 heures d'APS (Activité Péri-Scolaire), sous la responsabilité des communes, réparties comme suit :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30-13h45

Lundi, mardi, jeudi : 16h15-16h30

Vendredi : 15h15-16h30

La Mairie et la Communauté de Communes du Val d'Autize doivent se réunir concernant l'organisation des APS à la rentrée 2016.

7. Projets pour l'année

→ Ecole maternelle

- sortie cinéma au CAC début décembre suivant la programmation
- sortie au gymnase de Coulonges le jeudi 12 et le jeudi 19 novembre, **financée par le SIVOM**
- sortie Plantation d'un verger dans un lotissement communal de St Goard avec l'association Les Croqueurs de Pommes le 2 décembre dans la matinée
- à l'étude une sortie en fin d'année aux Machines de l'île à Nantes, faisant suite à notre projet scientifique et technique de l'année

→ Ecole élémentaire

- Tous les élèves ont bénéficié le vendredi 17 octobre toute la matinée d'ateliers sportifs proposés par différentes associations : danse africaine, Hip-hop, athlétisme et lutte.
- Les trois classes disposeront de deux créneaux au gymnase de Coulonges sur l'Autize les trois premiers mardis après-midis de décembre, **financés par le SIVOM**
- Le jeudi 3 décembre, tous les élèves se rendront à la Villedé pour planter des haies, en partenariat avec la maraîchère madame Poibleaud et la Fédération de chasse.
- La classe de CM1-CM2 a renouvelé son inscription à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré), ce qui lui permettra de participer à :
 - ✧ des rencontres avec les classes de Villiers en Plaine et Coulonges sur l'Autize.
 - ✧ d'une journée inter-écoles : « Raid multi-activités » (sarbacane, déplacements en échasse, escalade, tir à l'arc...)
 - ✧ l'action « Escrime-toi en Deux-Sèvres » : prêt de matériel, déplacements gratuits et participation à un tournoi inter-écoles
- La classe de CP-CE1 s'est également inscrite à l'USEP en binôme avec la classe de CP-CE1 de Fenioux et participera en fin d'année à journée « Raid multi-activités ».

- La classe de CP-CE1, toujours en collaboration avec la classe de CP-CE1 de Fenioux, est inscrite au projet académique « Défi scientifique » avec la réalisation d'un objet technique sur six semaines.
- les classes de cycle 3 vont bénéficier d'animations proposées par Deux-Sèvres Nature Environnement autour de la « chauve-souris » : ateliers en classe, sorties sur le terrain et fabrication d'un refuge.
- Enfin le projet d'école dont l'un des axes principaux est consacré aux sciences et la démarche d'investigation touchant à sa fin, il est émis la possibilité d'un voyage de 2 jours à Nantes les 28 et 29 avril 2016. Au programme : planétarium, maison de Jules Verne, Machines de l'île, Océarium du Croisic et pêche à pieds dans l'estran.

8. Compte-rendu de l'exercice Incendie

En maternelle, l'exercice Incendie et l'exercice de Confinement se sont déroulés le 6 octobre 2015. L'école maternelle souhaiterait matérialiser le lieu de rassemblement dans la cour.

L'exercice Incendie s'est déroulé le 4 septembre dernier à l'école élémentaire. L'exercice de confinement a eu lieu le 25 septembre avec quelques dysfonctionnements (problème au niveau de l'alerte sonore notamment).

Pour les deux écoles, des bouteilles d'eau sont à prévoir (en cas de confinement).

9. Travaux

Pour l'école maternelle :

• Achats envisagés :

La commune prend en charge le changement du matériel informatique :

- livraison de 4 PC
- écrans d'occasion
- achat de 6 tablettes numériques ACER et leurs housses
- une imprimante couleur
- 2 PC portables en location

• Demande émanant de l'école :

Réparation des portails et portillons à l'entrée de la cour.

Pour l'école élémentaire :

• Travaux et achat envisagés :

- changement du vidéoprojecteur chez les CM
- installation d'un billodrome

• Demande émanant de l'école :

- changement de mobilier scolaire (tables et chaises) classe par classe
- problème de connexion Internet dans les classes de CP/CE1 et CE2/CM1

10. Points divers

Monsieur Bourgeois remet aux enseignantes ainsi qu'aux représentants de parents d'élèves un fascicule de Jeunesse au Plein Air, qui œuvre pour que les vacances et les loisirs soient reconnus comme temps éducatifs complémentaires à celui de l'école et de la famille.

Monsieur Bourgeois fait également part du refus de la Fédération des Délégués Départementaux de l'Education Nationale d'aménagement des menus scolaires dans les cantines.

Madame Bernadeau indique que les personnels communaux encadrant les enfants ont reçu une formation de trois jours fin août, dispensée par la Ligue de l'Enseignement, sur la gestion du groupe hors temps scolaires (déplacements et activités). Une seconde formation est à prévoir sur le temps spécifique de la restauration scolaire.

Madame Bernadeau précise enfin que tous les parents seront destinataires d'un tableau récapitulatif des différentes personnes prenant en charge leurs enfants sur la journée complète (garderie, déplacements, récréation...).

Pour les écoles
Mme Collon

Pour la Mairie

Pour les parents d'élèves

Mme Faucher